

Séance
ordinaire
6 février
2012

**PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE MONT-JOLI**

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU SIXIÈME (6^{ème})
JOUR DU MOIS DE FÉVRIER DEUX MIL DOUZE (2012) À COMPTER DE
20H30 A LA SALLE DU CONSEIL SITUÉE AU 40 HÔTEL-DE-VILLE A
MONT-JOLI.**

Sont présents :

M. Jean Bélanger, maire
M. Gilles Lavoie, conseiller du district 1,
M. Normand Gagnon, conseiller du district 2,
Mme Kédina Fleury-Samson, conseillère du district 3,
M. Jean-Pierre Labonté, conseiller du district 4,
M. Marcel Dubé, conseiller du district 5,
M. Denis Dubé, conseiller du district 6.

Monsieur le Maire préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Treize (13) contribuables assistent à la séance alors que quatre (4) membres du personnel cadre de la Ville, soit messieurs Joël Harrisson, directeur général, directeur des travaux publics et greffier adjoint, Steve Corneau, directeur des finances et trésorier, Léo Caron, directeur des ressources humaines, du développement économique et de l'urbanisme, ainsi que Yves Sénéchal, directeur des communications et greffier, y prennent part.

Sont également présents, madame Sonia Lévesque, du Journal L'Information, ainsi que messieurs Roger Boudreau, du Journal L'Avantage, de même que Daniel Ménard et Stéphane Gagné, de la Télévision de La Mitis.

12.02.32

**OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR MONSIEUR LE MAIRE ET
CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE
CONVOCATION.**

Bonsoir,

Au nom de mes collègues du conseil, je tiens à souhaiter la bienvenue au public présent de même qu'à nos concitoyennes et concitoyens qui nous regardent par le truchement de la Télévision de La Mitis. Je préside la séance, conformément aux dispositions de l'article 328 de la Loi sur les Cités et Villes.

Tous forment le corps complet du conseil municipal. Les membres reconnaissent avoir été convoqués selon les dispositions de la Loi. Le directeur des communications et greffier rédige le procès-verbal.

12.02.33

LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil ayant reçu l'ordre du jour, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de l'adopter comme suit :

MOMENT DE RÉFLEXION

1. Ouverture de la séance par Monsieur le maire et constatation de la signification de l'avis de convocation.
2. Lecture et approbation de l'ordre du jour.

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2012 à 20h30.
4. Adoption du bordereau des comptes à payer de la Ville de Mont-Joli :
 - ↪ Comptes réguliers : 236 385,91 \$
 - ↪ Comptes pré-autorisés : 889 028,38 \$

ADMINISTRATION

5. Dépôt du Plan triennal de répartition et de destination des immeubles et liste des établissements, 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015 de la Commission scolaire des Phares.
6. Avis de motion d'un règlement modifiant le règlement 2008-1169 concernant la division de la Ville de Mont-Joli en six (6) districts électoraux.
7. Proclamation de la 22^e Semaine de prévention du suicide.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8. Renouvellement d'adhésion au Réseau *Les Arts et la Ville*.
9. Autorisation d'appui à la CODEM quant au projet soumis au Pacte rural pour le développement commercial et la revitalisation à Mont-Joli.

FINANCES

10. Renouvellement d'adhésion à l'Ordre des CGA du Québec pour monsieur Steve Corneau, CGA, directeur des finances et trésorier de la Ville de Mont-Joli.
11. Renouvellement d'adhésion de la Ville de Mont-Joli à l'Union des Municipalités du Québec (UMQ) pour l'année 2012.
12. Adoption du règlement 2012-1276 accordant un crédit de taxes à la construction commerciale, industrielle et résidentielle.
13. Dépôt des résultats de la tenue de registre relative au règlement 2012-1275 modifiant le règlement 2011-1269 visant à augmenter le montant de l'emprunt de 160 000 \$ pour le porter à 710 000 \$ afin d'acquérir un camion échelle pour la protection contre les incendies.
14. Autorisation de versement de dons.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

15. Ratification d'attribution du poste de commis au service des travaux publics.
16. Autorisation d'affichage d'un poste de mécanicien 1 au service des travaux publics.
17. Autorisation de participation à des formations de la COMAQ.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

18. Autorisation de majoration salariale pour le surveillant au patinage libre du Stade du Centenaire.

19. Ratification d'une tarification spéciale à l'organisation du 39^{ème} Tournoi de hockey mineur de Rimouski.
20. Autorisation d'application d'une tarification spéciale pour le Stade du Centenaire –Tournoi adulte Optimiste.
21. Autorisation de présentation d'une demande d'aide financière à l'URLS pour la semaine de relâche de mars 2012.
22. Autorisation pour souligner le 10ème anniversaire du Club de lecture de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

23. Autorisation de renouvellement d'adhésion à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec.

TRAVAUX PUBLICS

24. Autorisation de paiement du décompte progressif # 4 dans le dossier de l'Autoroute 20 / Accès Ouest et Zone commerciale.
25. Autorisation de la Ville de Mont-Joli au transfert des lampadaires de l'avenue Boisvert et du boulevard Jacques-Cartier.
26. Autorisation de paiement du décompte progressif # 4 pour le projet de prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts vers St-Joseph-de-Lepage.
27. Avis de motion d'un règlement concernant une stratégie d'économie de l'eau potable.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

28. Adoption du règlement 2011-1268 modifiant divers éléments du règlement sur les dérogations mineures 2009-1215.
29. Dépôt du rapport annuel du Comité consultatif d'urbanisme pour 2011.
30. Consultation publique sur la demande de dérogation mineure de monsieur Ghislain Thibault pour le 141, avenue Albert-Landreville à Mont-Joli.
31. Dépôt du procès-verbal de la réunion du jeudi 12 janvier 2012 du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU).
32. Adoption du règlement 2011-1274 modifiant le règlement de zonage afin de transférer le lot 3 754 618 de la zone 603 (HMD) à la zone 604 (ILD).

AFFAIRES NOUVELLES

33. Demande de modification du nom de la nouvelle circonscription de Matapédia – Matane.
34. Période de questions.
35. Clôture et levée de l'assemblée.

12.02.34 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 16 JANVIER 2012 À 20H30

CONSIDÉRANT que les membres du conseil reconnaissent avoir pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le lundi 16 janvier 2012 à 20h30;

CONSIDÉRANT que de ce fait, le greffier est dispensé d'en faire lecture en vertu de l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adopter ledit procès-verbal;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité que le conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du lundi 16 janvier 2012 en sa forme et teneur.

12.02.35 ADOPTION DU BORDEREAU DES COMPTES À PAYER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité :

↳ que le conseil municipal autorise le paiement des comptes réguliers de la Ville de Mont-Joli au montant de 236 385,91 \$;

↳ et que le conseil ratifie le paiement des comptes pré autorisés au montant de 889 028,38 \$.

ADMINISTRATION

12.02.36 DÉPÔT DU PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES ET LISTE DES ÉTABLISSEMENTS, 2012-2013, 2013-2014 ET 2014-2015 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le dépôt du projet de *Plan triennal de répartition et de destination de ses immeubles et liste des établissements 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015* adopté le 19 décembre 2011 par le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Phares, et ce, en accord avec l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*.

12.02.37 AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2008-1169 CONCERNANT LA DIVISION DE LA VILLE DE MONT-JOLI EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX

Le maire, Jean Bélanger, donne avis de motion avec dispense de lecture que sera déposé pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil un règlement modifiant le règlement 2008-1169 concernant la division de la Ville de Mont-Joli en six (6) districts électoraux.

12.02.38 PROCLAMATION DE LA 22^E SEMAINE DE PRÉVENTION DU SUICIDE

CONSIDÉRANT QUE le Centre de prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-St-Laurent, de concert avec l'Association québécoise de prévention du suicide, organisent la 22^{ème} Semaine de prévention du suicide, du dimanche 5 au samedi 11 février 2012 ;

CONSIDÉRANT QUE l'initiative constitue un moment fort de sensibilisation et de mobilisation à travers le Québec relativement au fléau humain et social du suicide ;

CONSIDÉRANT QUE le suicide représente l'élément visible d'un mal de vivre profond qui affecte d'abord les personnes touchées mais aussi leur entourage à la fois familial, social et professionnel ;

CONSIDÉRANT les souffrances cruelles subies par l'ensemble des personnes atteintes par ce phénomène d'ailleurs croissant ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli exprime son appui à l'ensemble des intervenants qui s'investissent dans la lutte contre le suicide. Cette 22^{ème} édition se déroulera sous le thème "Le suicide n'est pas une option".

Le conseil invite d'ailleurs la population mont-jolienne et mitissienne à manifester son appui concrètement en participant à une activité initiée par la Fondation prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent Il s'agit du Défi Plein Air des Neiges qui aura lieu le dimanche 12 février prochain au Parc du Mont-Comi. Le Défi propose deux (2) formules de randonnées en ski de fond à savoir un parcours de 14 km dont le départ est prévu à la Chute Neigette, et un autre de 9 km s'amorçant au Rang des Écorchies.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

12.02.39

RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION AU RÉSEAU LES ARTS ET LA VILLE

Il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 150 \$, incluant les taxes, pour le renouvellement de l'adhésion de la Ville de Mont-Joli au réseau *Les Arts et la Ville* pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012. Cette somme est prévue au budget de la Ville pour le présent exercice.

12.02.40

AUTORISATION D'APPUI À LA CODEM QUANT AU PROJET SOUMIS AU PACTE RURAL POUR LE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL ET LA REVITALISATION À MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE la CODEM désire soutenir significativement le développement commercial et la revitalisation économique sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE les membres de la CODEM multiplient les démarches afin de financer ce projet de développement;

CONSIDÉRANT QUE la CODEM a présenté une demande de soutien financier au Pacte rural;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli souhaite appuyer cette initiative;

CONSIDÉRANT QUE la Ville appuie sans réserve le projet et y contribue de façon tangible en assumant le salaire du personnel en plus de fournir bureau, équipement et autres facilités;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité que le conseil appuie la démarche de la CODEM auprès des responsables du Pacte rural dans le cadre du projet « Revitalisation – Mont-Joli ».

FINANCES

12.02.41 RENOUELEMENT D'ADHÉSION À L'ORDRE DES CGA DU QUÉBEC POUR MONSIEUR STEVE CORNEAU, CGA, DIRECTEUR DES FINANCES ET TRÉSORIER DE LA VILLE DE MONT-JOLI

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 838,77 \$, taxes incluses, à titre de cotisation 2012 à l'Ordre des CGA du Québec, et ce, conformément à l'article 9.05 de la *Politique des conditions de travail des employés cadres de la Ville de Mont-Joli*.

12.02.42 RENOUELEMENT D'ADHÉSION DE LA VILLE DE MONT-JOLI À L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC (UMQ) POUR L'ANNÉE 2012

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement de la somme de 3 728,37 \$, taxes incluses, à titre de cotisation annuelle à l'UMQ pour l'exercice 2012.

12.02.43 ADOPTION DU RÈGLEMENT 2012-1276 ACCORDANT UN CRÉDIT DE TAXES À LA CONSTRUCTION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET RÉSIDENIELLE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire prolonger son programme de crédits de taxes foncières à la construction jusqu'au 28 février 2013;

CONSIDÉRANT QU'UN avis de motion en ce sens a été donné à la séance ordinaire du 16 janvier 2012;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2012-1276 accordant un crédit de taxes à la construction commerciale, industrielle et résidentielle sur le territoire de la Ville de Mont-Joli.

12.02.44 DÉPÔT DES RÉSULTATS DE LA TENUE DE REGISTRE RELATIF AU RÈGLEMENT 2012-1275 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 2011-1269 VISANT À AUGMENTER LE MONTANT DE L'EMPRUNT DE 160 000 \$ POUR LE PORTER À 710 000 \$ AFIN D'ACQUÉRIR UN CAMION ÉCHELLE POUR LA PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt des résultats de la tenue de registre du mardi 31 janvier 2012 relatif à l'adoption du règlement 2012-1275 modifiant le règlement 2011-1269 visant à augmenter le montant de l'emprunt de 160 000 \$ pour le porter à 710 000 \$ afin d'acquérir un camion échelle pour la protection contre les incendies. Aucune signature n'a été reçue de sorte que ledit règlement est réputé adopté.

12.02.45 AUTORISATION DE VERSEMENT DE DONS

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli a reçu des demandes de soutien financier qui ont été analysées par les personnes responsables, lesquelles ont formulé des recommandations aux membres du conseil;

POUR CE MOTIF, il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le versement des dons suivants :

Organisme	Objet	Don
L'Harmonie du Mistral Compétition à New-York	Appui financier	100 \$
Programme de soutien à la motivation École du Mistral	Appui financier	100 \$
Centre Femmes de La Mitis	Journée des Femmes Le 8 mars 2012	75 \$
Fondation CSSSM Le 11 février 2012	Souper St-Valentin	5 billets X 30 \$
Fondation CSSSM Campagne financement	Appui financier	250 \$

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

12.02.46 RATIFICATION D'ATTRIBUTION DU POSTE DE COMMIS AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de ratifier l'attribution du poste de commis aux travaux publics à monsieur Sylvain Deschênes, et ce, en date du 17 janvier 2012. Cette décision repose sur la recommandation du directeur des ressources humaines, monsieur Léo Caron. Conformément à l'article 21.03 de la convention collective des employés de la Ville de Mont-Joli, monsieur Deschênes aura droit à une période de formation et d'essai de 30 jours.

12.02.47 AUTORISATION D'AFFICHAGE À L'INTERNE D'UN POSTE DE MÉCANICIEN 1 AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser l'affichage à l'interne d'un poste de « mécanicien 1 » au service des travaux publics.

12.02.48 AUTORISATION DE PARTICIPATION À DES FORMATIONS DE LA COMAQ

Il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser des membres de l'équipe de direction à participer à des formations offertes par la Corporation des Officiers Municipaux du Québec (COMAQ) à savoir :

Joël Harrisson **« Responsabilité du gestionnaire et de l'élu »**
Steve Corneau
Yves Sénéchal

→ Le 27 avril 2012 à Rimouski, 395 \$, plus les taxes.

Kathleen Bossé **« Le greffier, acteur clé dans l'administration municipale »**

→ Les 13 et 14 juin 2012 à Lévis, 595 \$, plus les taxes.

Le conseil autorise également le remboursement des frais de transport, d'hébergement et de restauration, si nécessaire.

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

12.02.49 AUTORISATION DE MAJORATION SALARIALE POUR LE SURVEILLANT AU PATINAGE LIBRE DU STADE DU CENTENAIRE

CONSIDÉRANT QUE la rémunération consentie au titulaire du poste de surveillant au patinage libre du Stade du Centenaire se situe à 10 \$ / l'heure depuis plus de dix (10) ans;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajuster ledit salaire en tenant compte de la progression qu'à connue le salaire minimum au cours de la même période;

CONSIDÉRANT la recommandation en ce sens de la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque, et du directeur des ressources humaines, monsieur Léo Caron;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser une augmentation du salaire horaire versé au surveillant du patinage au Stade du Centenaire le portant de 10 \$ à 11 \$.

12.02.50 RATIFICATION D'UNE TARIFICATION SPÉCIALE À L'ORGANISATION DU 39^{ÈME} TOURNOI DE HOCKEY MINEUR DE RIMOUSKI

CONSIDÉRANT QUE l'organisation du 39^{ème} Tournoi de hockey mineur de Rimouski tenait son événement annuel du 1^{er} au 5 février 2012;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli fournit des heures de glace à cette organisation depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Mont-Joli préconise cette forme de collaboration entre les institutions dans un esprit de solidarité régionale et dans l'intérêt de l'ensemble de la population;

CONSIDÉRANT QUE les équipes de Mont-Joli qui ont participé à ce tournoi ont eu la chance d'évoluer devant leurs supporteurs;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité de ratifier l'application d'une tarification spéciale à l'organisation du Tournoi de hockey mineur de Rimouski pour 2012 pour l'utilisation du Stade du Centenaire, à savoir :

- facturation de base à 45 \$ / l'heure,
- 25 \$ / l'heure si l'on déroge à l'horaire des employés du Stade,
- 100 \$ par jour pour le ménage,
- Le personnel surnuméraire (vendeur et percepteur) est à la charge de l'organisation rimouskoise.

12.02.51 AUTORISATION D'APPLICATION D'UNE TARIFICATION SPÉCIALE POUR LE STADE DU CENTENAIRE –TOURNOI ADULTE OPTIMISTE

CONSIDÉRANT QUE monsieur Jean Laroche, président du Tournoi Optimiste 2012, planifie la présentation d'un tournoi de hockey adulte du 25 au 27 janvier 2013 au profit des organismes mineurs de Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE les responsables ont présenté une demande de tarification réduite à la direction du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire en raison du fait que les profits générés par cette activité sont destinés entièrement à la collectivité;

CONSIDÉRANT QU'une telle initiative a déjà reçu l'appui des membres du conseil au cours des années précédentes;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser l'application d'une tarification spéciale au Club Optimiste de Mont-Joli, organisateur d'un tournoi de hockey adulte qui sera présenté du 25 au 27 janvier 2013 au Stade du Centenaire, à savoir :

- facturation de base à 45 \$ / l'heure,
- 25 \$ / l'heure si l'on déroge à l'horaire des employés du Stade,
- 100 \$ par jour pour le ménage.

12.02.52

AUTORISATION DE PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE À L'URLS POUR LA SEMAINE DE RELÂCHE DE MARS 2012

CONSIDÉRANT QUE la Semaine de relâche aura lieu du 2 au 11 mars 2012 et que le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire organise, comme à chaque année, une brochette d'activités populaires dont la journée « Boule de Neige »;

CONSIDÉRANT QUE l'Unité régionale du Loisir et du Sport (URLS) offre un programme de soutien financier destiné à favoriser la mise sur pied de ce type d'événement;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, madame Josée Levesque, à déposer une demande d'aide financière à l'URLS pour le *Programme de soutien financier de loisir 2011-2012*. Par cette même résolution, le conseil autorise madame Levesque à signer pour et au nom de la Ville les documents relatifs au dépôt de ladite demande.

12.02.53

AUTORISATION POUR SOULIGNER LE 10EME ANNIVERSAIRE DU CLUB DE LECTURE DE LA BIBLIOTHEQUE JEAN-LOUIS-DESROSIERS

CONSIDERANT QUE le Club de lecture de la bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers initié par madame Francine Leblanc soulignera en mars prochain son 10^{ème} anniversaire d'existence ;

CONSIDERANT le succès de cette initiative et l'impact positif qu'elle a généré sur l'intérêt à la lecture ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par le conseiller Denis Dubé et résolu à l'unanimité d'autoriser le service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire à consacrer un montant de 80 \$ afin d'offrir des prix de participation lors de la rencontre au cours de laquelle les membres du club célébreront ce 10^{ème} anniversaire.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

12.02.54

AUTORISATION DE RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC

Il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le renouvellement de l'adhésion de monsieur Michel Desgagnés à l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec pour 2012 au montant de 210 \$ plus les taxes.

TRAVAUX PUBLICS

12.02.55 AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4 DANS LE DOSSIER DE L'AUTOROUTE 20 / ACCÈS OUEST ET ZONE COMMERCIALE

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée » a présenté le décompte progressif # 4 – Réception définitive au montant de 7 031,71 \$ incluant les taxes pour les travaux réalisés à l'arrivée de l'autoroute 20 / Accès Ouest et Zone commerciale;

CONSIDÉRANT QUE ledit décompte correspond à la libération de la retenue de garantie prévue au devis régissant le projet;

CONSIDÉRANT l'analyse dudit décompte et la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif # 4 – Réception définitive au montant de 7 031,71 \$ incluant les taxes, à l'entreprise « Les Excavations Léon Chouinard et Fils Ltée » pour les travaux effectués à l'arrivée de l'autoroute 20 / Accès Ouest et Zone commerciale.

12.02.56 AUTORISATION DE LA VILLE DE MONT-JOLI AU TRANSFERT DES LAMPADAIRES DE L'AVENUE BOISVERT ET DU BOULEVARD JACQUES-CARTIER

Il est proposé par le conseiller Denis Dubé appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'autoriser le transfert des lampadaires de l'avenue Boisvert et du boulevard Jacques-Cartier tel qu'indiqué à l'option n° 1 proposée par le MTQ en janvier 2011. La Ville accepte de reprendre ce système d'éclairage, incluant son entretien et sa consommation électrique.

12.02.57 AUTORISATION DE PAIEMENT DU DÉCOMPTE PROGRESSIF # 4 POUR LE PROJET DE PROLONGEMENT DES INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS VERS ST-JOSEPH-DE-LEPAGE

CONSIDÉRANT QUE la firme « Construction B.M.L. / Division Sintra Inc. » a présenté à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage, maître d'œuvre du projet, le décompte progressif # 4 concernant le prolongement des infrastructures d'aqueduc et d'égouts ainsi que la réfection des services sur l'avenue des Fusiliers;

CONSIDÉRANT QUE ledit décompte correspond aux travaux effectués pour la période du 26 novembre au 16 décembre 2011;

CONSIDÉRANT QU'une retenue contractuelle de 10% doit être appliquée au présent décompte conformément aux modalités du devis régissant l'adjudication du contrat;

CONSIDÉRANT l'analyse dudit décompte et la recommandation de la firme Roche ltée, Groupe-conseil, ainsi que du directeur des finances et trésorier, monsieur Steve Corneau;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement du décompte progressif # 4 à la municipalité de St-Joseph-de-Lepage au montant de 228 977,09 \$, incluant les taxes, ledit montant se répartissant ainsi :

- Ville de Mont-Joli : 32 707,99 \$
- Ville de Mont-Joli (FIMR) : 256 654,80 \$
- Ville de Mont-Joli (Fusiliers) : - 79 147,42 \$ *

*Ce montant en négatif constitue un ajustement de concordance entre les deux (2) règlements d'emprunt de la Ville pour ce projet.

12.02.58

AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT CONCERNANT UNE STRATÉGIE D'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE

Le conseiller Marcel Dubé donne avis de motion avec dispense de lecture que sera présenté pour adoption à une séance ultérieure de ce conseil un règlement concernant une stratégie d'économie d'eau potable pour la Ville de Mont-Joli.

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

12.02.59

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2011-1268 MODIFIANT DIVERS ÉLÉMENTS DU RÈGLEMENT SUR LES DÉROGATIONS MINEURES 2009-1215

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L. R. Q., chapitre A-19.1, articles 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire apporter des ajouts au règlement sur les dérogations mineures;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné en ce sens le 17 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QU'un projet de règlement a été adopté le 17 octobre 2011;

CONSIDÉRANT QU'une assemblée publique de consultation a eu lieu le 21 novembre 2011 à la séance extraordinaire de 20h30;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Marcel Dubé et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2011-1268 modifiant divers éléments du règlement sur les dérogations mineures 2009-1215.

12.02.60

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME POUR 2011

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme ont adopté leur rapport annuel d'activités pour 2011 lors de la réunion du jeudi 12 janvier 2012;

POUR CE MOTIF, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité:

- d'accepter le dépôt du rapport annuel d'activités du Comité consultatif d'urbanisme pour 2011;

- de remercier et de féliciter pour leur excellent travail les membres dudit comité présidé par monsieur Denis Dubé;

Parmi les éléments à souligner mentionnés au rapport annuel, citons :

- Le traitement de six (6) demandes de modification de zonage,
- De huit (8) demandes de dérogation mineure,
- De trois (3) demandes d'approbation de plans selon le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA),
- De deux (2) demandes d'approbation des plans et des listes de travaux selon les règlements 2010-1237 et 2011-1262 concernant la rénovation des façades.

Tableau comparatif des permis de constructions

Dix-sept (17) permis de construction ont été émis au cours de l'année 2011.

TYPE	2011		2010		2009	
	#	VALEUR	#	VALEUR	#	VALEUR
Unifamilial	4	615 000,00	6	1 150 000,00	6	1 096 700,00
Jumelée	2	500 000,00	1	210 000,00	0	0
En rangée (4 log.)	0	0	2	775 000,00	1	335 000
Multifamilial	0	0	0	0	0	0
Hab. communautaire	0	0	0	0	0	0
Commercial	4	1 281 875,00	3	620 000,00	4	4 427 000,00
Institutionnel	1	1 208 165,00	1	2 212 080,00	0	0
Public	3	1 447 244,00	3	2 163 826,00	1	600 000,00
Industriel	3	1 942 944,00	1	100 000,00	1	400 000,00
TOTAL	17	6 995 228,00	17	7 230 906,00	13	6 858 700,00

Note : On remarquera qu'il n'y a pas eu d'émission de permis de construction dans les catégories résidence en rangée, multifamiliale ou communautaire pour l'année 2011.

Tableau comparatif des Permis de rénovations, réparations et démolition

368 permis de rénovations et de réparations ont été émis au cours de l'année 2011.

2011		2010		2009	
#	\$	#	\$	#	\$
368	3 704 752	378	5 057 324	406	5 096 915

Si on additionne les permis de rénovations et constructions pour chaque année respective, l'année 2010 a été la meilleure des trois dernières années.

ANNÉE	\$ PERMIS CONSTRUCTION	\$ PERMIS DE RÉNOVATIONS ET DÉMOLITION	TOTAL \$
2011	6 995 228	3 704 752	10 699 980
2010	7 230 906	5 057 324	12 288 230
2009	6 858 700	5 096 915	11 955 615

12.02.61

CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE DE MONSIEUR GHISLAIN THIBAUT POUR LE 141, AVENUE ALBERT-LANDREVILLE À MONT-JOLI

CONSIDÉRANT QUE monsieur Ghislain Thibault a déposé le 20 décembre 2011 une demande de dérogation mineure au CCU pour sa propriété du 141, avenue Albert-Landreville à Mont-Joli;

CONSIDÉRANT QUE cette dérogation permettrait de régulariser une situation selon laquelle l'une des marges de recul avant de la propriété serait de 5,89 m au lieu de 6 mètres alors que les marges de recul arrières pour le garage attenant seront de 7,09 m et 7,26 m au lieu de 7,5 m tel que prévu à la réglementation en vigueur;

CONSIDÉRANT QU'il est impossible au propriétaire d'acquérir du terrain ou de déplacer les bâtisses afin de régulariser cette situation;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) émise lors de la rencontre du 12 janvier 2012;

CONSIDÉRANT l'avis public paru dans le Journal l'Information en date du mercredi 18 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QU'aucun contribuable ne s'oppose à cette demande de dérogation mineure;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par la conseillère Kédina Fleury-Samson appuyé par le conseiller Jean-Pierre Labonté et résolu à l'unanimité que le conseil accepte la demande de dérogation mineure déposée par monsieur Ghislain Thibault pour sa propriété du 141, avenue Albert-Landreville à Mont-Joli.

12.02.62

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU JEUDI 12 JANVIER 2012 DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) de la Ville de Mont-Joli a tenu une rencontre le jeudi 12 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter le dépôt de ladite rencontre;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Normand Gagnon appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité d'accepter le dépôt du procès-verbal de la réunion du jeudi 12 janvier 2012 du Comité consultatif d'Urbanisme (CCU) dont les faits saillants sont :

- L'émission de quatre (4) permis de rénovation pour une valeur de 7 000 \$;
- L'approbation d'une (1) demande de dérogation mineure;
- Le dépôt du rapport annuel du CCU pour 2011.

12.02.63

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2011-1274 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN DE TRANSFÉRER LE LOT 3 754 618 DE LA ZONE 603 (HMD) À LA ZONE 604 (ILD)

CONSIDÉRANT QUE le conseil désire modifier son règlement de zonage par l'adoption du règlement 2011-1274;

CONSIDÉRANT QUE les citoyens ont été invités à déposer une demande écrite pour la tenue d'un référendum relatif à l'adoption de ce règlement par la voie d'un avis public paru dans l'édition du Journal L'Information du mercredi 18 janvier 2012;

CONSIDÉRANT QU'au lundi 30 janvier 2012, date limite pour déposer une demande écrite, aucun citoyen ne s'était prévalu de cette procédure de consultation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Marcel Dubé appuyé par le conseiller Normand Gagnon et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2011-1274 modifiant le règlement de zonage de la Ville de Mont-Joli.

AFFAIRES NOUVELLES

12.02.64

DEMANDE DE MODIFICATION DU NOM DE LA NOUVELLE CIRCONSCRIPTION DE MATAPÉDIA – MATANE

CONSIDÉRANT QUE le Directeur général des élections du Québec (DGE) a récemment confirmé le redécoupage des limites de certaines circonscriptions dont celles de Matapédia et de Matane;

CONSIDÉRANT la nouvelle réalité politique, géographique et sociale que crée cette décision;

CONSIDÉRANT QU'il est essentiel de mettre en place les conditions propices à ce que les populations visées par la disparition de leurs entités politiques puissent se reconnaître, s'identifier et développer un sentiment d'appartenance à leur nouvelle circonscription;

CONSIDÉRANT QUE le succès des efforts de développement économique, touristique et culturel déployés par les organismes, les institutions publiques et les communautés d'affaires de ce nouveau territoire reposent sur la solidarité;

CONSIDÉRANT QU'il est plus que souhaitable de favoriser l'émergence d'une synergie au sein de cette nouvelle circonscription;

CONSIDÉRANT QUE la dénomination de ce nouveau comté constitue selon nous un élément susceptible d'amorcer le processus;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Jean-Pierre Labonté appuyé par le conseiller Gilles Lavoie et résolu à l'unanimité que la Ville de Mont-Joli demande au Directeur général des élections du Québec (DGE) de désigner sous le nom de **Matapédia – Matane – La Mitis** la nouvelle circonscription électorale formée du regroupement de Matapédia et de Matane.

12.02.65

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Laurent Lajoie demande si l'avis de motion d'un règlement concernant les districts électoraux vise un éventuel redécoupage.

Monsieur Jean Bélanger, maire, répond par l'affirmative. Il s'agit de revoir légèrement les limites des districts 2 et 4, de part et d'autre de l'avenue Champlain, ce qui équilibrera le nombre d'électeurs.

Monsieur Lajoie désire savoir s'il est exact que les lois interdisent l'octroi de crédits de taxes foncières sauf en matière résidentielle.

Monsieur Bélanger confirme que le MAMROT fait preuve de tolérance à ce sujet car un très grand nombre de municipalités du Québec offrent de tels incitatifs à la construction.

Monsieur Lajoie vérifie si le poste de commis a fait l'objet d'un affichage à l'interne.

Monsieur Léo Caron, directeur des ressources humaines, indique que l'affichage a bel et bien eu lieu.

12.02.66

CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé à 21 h 07, il est proposé par le conseiller Gilles Lavoie appuyé par la conseillère Kédina Fleury-Samson et résolu à l'unanimité de lever la présente séance.

Jean Bélanger
Maire

Yves Sénéchal
Greffier

